



Aux Responsables Sportifs des Associations Sport Adapté de la Gironde, des établissements et institutions sanitaires et/ou médico-sociales

Chers Collègues et Amis sportifs,
Le Comité Départemental du Sport Adapté 33, le Comité de Tennis de Gironde et le club de l'USC Hourtin Tennis

Samedi 4 Avril 2020
de 9h00 à 16h30

Journée Interdépartemental compétitive
TENNIS + de 21 ans

Club de Tennis de Hourtin
Communal de Cardin, 33990 Hourtin

Attention : Seul les Sportifs ayant une licence FFSA COMPETITIVE avec la classification à jour pourront participer à cette journée.

Vous pouvez inscrire toute personne âgée au minimum de 21 ans dans les catégories AB, BC, CD en fonction de leur classification et selon leur niveau de pratique (niveau 1 pour les joueurs confirmés ou niveau 2 pour les joueurs débutants (cf fiche jointe).

ATTENTION : capacité d'accueil de 50 participants maximum

Début du Tournoi : 9h30
(En cas de retard, le match sera déclaré perdu)

Programme :

- 9h00 Accueil des participants.
- 9h30 Début du Tournoi
- 12h30 Repas issus de vos paniers.
- 13h30 Phases finales et matchs de classements
- 16h30 Remise de récompenses et verre de l'amitié.

Pour une meilleure organisation sportive, nous vous prions de bien vouloir adresser vos inscriptions avant le 27/03/2020 afin de prévoir l'encadrement des activités :

Au Comité Départemental du Sport Adapté (par courrier, fax, e-mail)

153 Rue D. Johnston 33000 Bordeaux
Mail : contact@cdsa33.org
Fax : 09.59.23.99.10

Si nécessaire vous pourrez contacter nos agents sur site :
Pauline : 06 77 09 88 76 // Maud : 06 33 02 82 09

Dans l'attente de vous retrouver lors de cette journée, recevez chers collègues et amis sportifs nos cordiales salutations.

Olivier Grin,
Président du CDSA 33